



Exemple de la zone d'Activités Régionale de Delémont

Dédiée aux sciences de la vie

dans le Jura, sept communes de l'agglomération delémontaine se sont alliées pour créer une zone d'activités au service des sciences de la vie. une société commune, innodel, gère le dossier. un premier bâtiment abrite un technopôle du secteur « medtech ». La proximité de Bâle a notamment permis l'implantation d'un centre de recherche de portée nationale, le SICAS, qui a également été financée par la République et Canton du Jura au travers de la nouvelle politique régionale (NPR).

RENAUD JEANNERAT, BUREAU CORTESI — BIENNE

Tout a commencé au milieu des années 1990. « L'idée a germé dans l'esprit des maires de Delémont, de Courroux et Courrendlin », raconte Philippe Membrez, président du conseil d'administration d'Innodel, la société qui gère la Zone d'Activités Régionale de Delémont (ZARD). Ils avaient l'intention de se regrouper et de trouver un terrain permettant de créer une zone d'activités intercommunale. Rapidement, la commune de Vicques a rejoint le projet. « Il a fallu beaucoup de temps pour trouver un site accepté par tout le monde », relève Philippe Membrez. Finalement, le choix s'est porté sur un site sis sur la commune de Courroux, au bord de la route Delémont-Courrendlin, juste au rond-point qui permet de rejoindre l'autoroute A16. La surface couvre 15 hectares, dont 90 000 m² constructibles. « Là aussi, il a fallu un certain temps pour dézoner le secteur. Les années ont vite passé avant d'avoir toutes les autorisations », relève Philippe Membrez. Toutefois, l'idée initiale étant de faire cette zone pour l'ensemble des communes de la couronne delémontaine, les initiateurs ont du reprendre leur bâton de pèlerin : « Il n'était pas évident d'aller prêcher la bonne parole. » Mais finalement, trois autres communes ont adhéré au projet : Soyhières, Courtételle et Rebeuvelier.

zone prioritaire

Le canton a bien sûr joué un rôle important. L'État jurassien a retenu dans son programme de législature cinq zones prioritaires d'activités économiques. La ZARD en fait partie. « Notamment dans le but de proposer aux entreprises ou aux investisseurs des démarches administratives simplifiées, en particulier pour les permis de construire », relève Philippe Membrez. Chacune de ces zones a ses particularités. La ZARD, par exemple, est consacrée à un thème spécifique : les sciences de la vie. « Les autres zones n'ont pas ce critère restrictif », explique Philippe Membrez. « Nous avons choisi les sciences de la vie d'abord parce que c'est un secteur porteur et nouveau pour notre région, ensuite parce



« notre proximité avec Bâle est clairement un atout à jouer pour attirer la medtech et la biotech. »

Philippe Membrez, conseil d'administration d'Innodel

que nous voulions offrir des possibilités de développement aux entreprises jurassiennes dans un domaine qui puisse compléter leurs activités ». Luc Fleury, secrétaire et caissier d'Innodel, ajoute : « Il fallait diversifier l'industrie jurassienne. » Mais comme le temps passe, la concurrence est devenue plus forte. Philippe Membrez : « Aujourd'hui, tout le monde veut attirer la medtech et la biotech, mais notre proximité avec Bâle est clairement un atout à jouer. »

une société de gestion

Pour mener à bien cet ambitieux projet, les communes partenaires ont créé la société Innodel et siègent dans son conseil d'administration. Les terrains de l'ensemble de la ZARD ont fait l'objet d'un remaniement parcellaire interne avec mise en place d'une copropriété. Les copropriétaires ont accepté par convention de confier la gestion et la mise en valeur de leur terrain à la ZARD, donc à la société Innodel. « En principe, les terrains seront mis en droit de superficie, souligne Philippe Membrez, même si nous restons ouverts à la vente ». Le prix du terrain est fixé à 40 francs le mètre carré, « plus 20 francs pour la viabilisation ». L'équipement de la zone revient à près de cinq millions, dont une à la charge du canton, le solde à charge des communes.

recherche et développement

La ZARD est divisée en trois zones. La première est dévolue aux start-ups, par le biais d'une pépinière d'entreprises. Elle est entièrement équipée et un premier bâtiment, le « medtech lab », y a été construit par la Société jurassienne d'équipement SA et offre une surface totale de 1550 m². Ce technopôle a été inauguré en septembre 2011 et abrite notamment un centre de recherche appliquée d'importance nationale dans le domaine de la chirurgie assistée par ordinateur. Le Swiss Institute for Computer Assisted Surgery (SICAS) est né d'une collaboration étroite entre le Pôle de recherche national « CO-ME », financé par le Fonds national suisse et situé à l'EPFZ, et Creapole, organisme jurassien de soutien à l'innovation par ailleurs financé par la NPR. Le canton du Jura participe à hauteur de 400 000 francs au capital de la fondation créée pour le projet, qu'il soutient également à hauteur de 1,5 million de francs entre 2012 et 2015 au travers de la NPR.

La deuxième zone de la ZARD aurait dû à l'origine accueillir une aire de ravitaillement de l'A16. Mais l'Office fédéral des routes (OFROU) a finalement refusé le projet. « Une aire de ravitaillement doit être accessible sans sortir de l'autoroute, ce qui n'est pas le cas, donc nous avons dû abandonner l'idée », avoue Philippe Membrez. En lieu et place, la deuxième moitié de la terrasse supérieure de la ZARD devrait accueillir un complexe multifonctionnel, un projet modulaire baptisé « Park Avenue ». Il s'agit d'un complexe immobilier pouvant être réalisé en quatre étapes, qui contiendrait des locaux à louer et des infrastructures communes telles que cafétéria, salles de réunions, salle de conférence, restaurant, hôtel, fitness. Un projet ambitieux qui n'en est qu'à ses prémices. « Il nous faut un premier investisseur qui veut donner le premier coup de pioche dans la zone intermédiaire. Soit 60 millions de francs. Celui-là ne va pas le faire s'il n'y a pas de locataires. Et nous ne voulons pas louer à n'importe qui: il s'agit d'une zone de services, pas d'une zone commerciale qui viendrait concurrencer les commerces des communes environnantes. On veut des emplois, de la valeur ajoutée », souligne Luc Fleury, d'Innodel.

Enfin, la troisième zone comprend encore 60 000 m² de terrain constructible. « Car la pépinière d'entreprises sert avant tout de laboratoire à la recherche et au développement. La terrasse inférieure doit donc offrir par la suite un espace potentiel de production sur la zone », explique Philippe Membrez.

Luc Fleury conclut: « Avec la H18 qui fera la liaison Delémont-Bâle et grâce à sa bonne implantation, notre ZARD, même si elle ne se remplit pas aujourd'hui, elle se remplira pour nos enfants. Mais je comprends les attentes des communes qui aimeraient voir enfin les choses bouger. » \\\

www.innodel.ch — www.creapole.ch



Links: Innodel-Verwaltungsratspräsident
Philippe Membrez

computergestützte
Chirurgie, Swiss Institute
for Computer Assisted
Surgery (SICAS)

À gauche: Philippe Membrez, président du conseil d'administration d'Innodel

à droite), du Swiss Institute for Computer Assisted Surgery (SICAS)

A sinistra: Philippe Membrez, presidente del consiglio di amministrazione di Innodel

Swiss Institute for Computer Assisted Surgery (SICAS)

Mitte und rechts oben:
Jörg Beinemann, Ruth Steinmann und Bernhard Reber (von links) vom Forschungszentrum für

Rechts unten: Neubau des «medtech lab» im Gewerbegebiet ZARD in Delsberg

Au milieu et en haut à droite: Jörg Beinemann, Ruth Steinmann et Bernhard Reber (de gauche

En bas à droite: nouveau bâtiment du «medtech lab», dans la zone d'activités ZARD, Delémont

Al centro e in alto a sinistra: Jörg Beinemann, Ruth Steinmann e Bernhard Reber (da sinistra) del centro di ricerca,

A destra in basso: il nuovo edificio del «medtech lab» nella zona di attività ZARD a Delémont

Ein Zentrum für Biowissenschaften im Jura

Fünf Zonen hat der Kanton Jura für seine regionale wirtschaftliche Entwicklung reserviert, die je einem Schwerpunkt gewidmet sind. In einer von ihnen, der ZARD (Zone d'Activités Régionale de Delémont), haben sich sieben Gemeinden der Agglomeration Delsberg zusammengeschlossen, um das Projekt eines Gewerbegebietes für Biowissenschaften zu realisieren. Ziel ist es dabei auch, die jurassische Industrie zu diversifizieren und die Nähe zur biowissenschaftlichen Hochburg Basel zu nutzen. Die gemeinsame Gesellschaft Inno-

del, gegründet von den Partnergemeinden, führt das Dossier.

Von den Bürgermeistern von Delsberg, Courroux und Courrendlin 1990 lanciert, hat die Idee bereits eine lange Geschichte. Gemäss Verwaltungsratspräsident Philippe Membrez erwies sich vor allem die Suche nach einem geeigneten Terrain als sehr zeitaufwändig. Gefunden wurde dieses schliesslich auf dem Gemeindegebiet von Courroux. Es umfasst eine Fläche von 15 Hektaren, wovon 90 000 m² bebaubar sind, und liegt direkt beim Anschluss zur Autobahn A16.

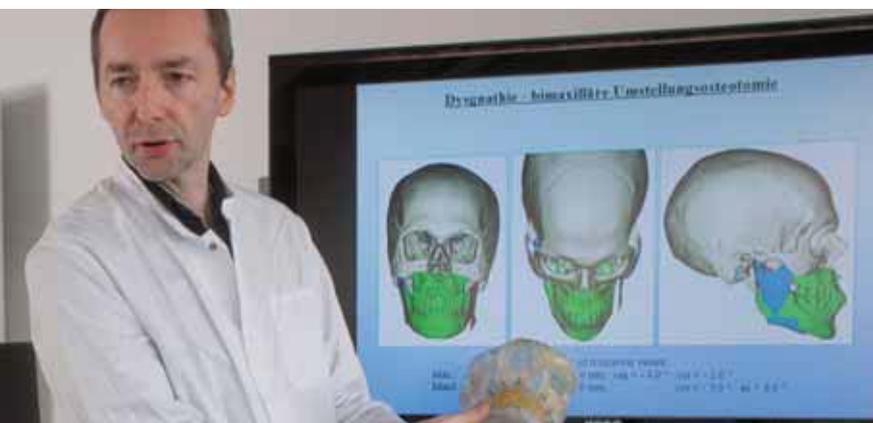
Der Kanton Jura fördert das Projekt, indem er möglichen Investo-

ren vereinfachte Bewilligungsverfahren in Aussicht stellt. An die Infrastrukturkosten im Umfang von fünf Millionen Franken steuert der Kanton eine Million bei, den Rest tragen die Gemeinden. Interessierten Unternehmen wird das Land in der Regel im Baurecht abgegeben, wobei auch ein Kauf nicht ausgeschlossen ist.

Für die ZARD sind aktuell drei Zonen vorgesehen. In der ersten Zone ist bereits ein «medtech lab» erbaut und 2011 eröffnet worden. In ihm hat sich ein Forschungszentrum für computergestützte Chirurgie niedergelassen, das vom Kanton Jura und vom Bund im Rahmen der Neuen Regionalpolitik (NRP) mitfinanziert wird.

Für eine zweite Zone ist ein Dienstleistungskomplex vorgesehen mit Infrastrukturen wie Cafeteria, Versammlungsräumen, Hotel, Fitnesszentrum usw. Die restlichen 60 000 m² sollen bauwilligen Forschungs- und Entwicklungslaboratorien zur Verfügung stehen und zu einer Produktionszone werden. «Auch wenn noch nicht alles vergeben ist», sagt Innodel-Sprecher Luc Fleury, «wir sind überzeugt, dass sich die Zone längerfristig füllen wird.» \

www.innodel.ch —
www.creapole.ch



i SINTESI

centro per le scienze della vita nel giura

Il Cantone del Giura ha riservato allo sviluppo economico regionale cinque zone, ciascuna con una priorità specifica. In una di esse, denominata ZARD (Zone d'Activités Régionale de Delémont), sette comuni dell'agglomerato di Delémont hanno riunito le proprie forze per realizzare un progetto che prevede la creazione di un parco tecnologico per le bioscienze e le nuove tecnologie. Il progetto mira a diversificare l'industria giurassiana sfruttando la prossimità con Basilea, città polo delle bioscienze. È gestito da una società congiunta, la Innodel, fondata dai comuni partner.

Lanciata nel 1990 dai sindaci di Delémont, Courroux e Courrendlin, l'idea vanta già una lunga storia. Philippe Membrez, presidente del consiglio di amministrazione, spiega che ci è voluto molto tempo per trovare un terreno adatto, individuato poi sul territorio del comune di Courroux. Il terreno, che si estende su una superficie di 15 ha di cui 90 000 m² edificabili, si trova nelle immediate vicinanze dello svincolo autostradale dell'A16.

Il Canton Giura sostiene il progetto proponendo ai potenziali investitori procedure di autorizzazione semplificate. Il Cantone partecipa inoltre ai costi infrastrutturali, pari a cinque milioni di franchi, con un con-

tributo di un milione di franchi. Il resto è a carico dei comuni. Generalmente il terreno viene ceduto in diritto di superficie alle aziende interessate, anche se non è esclusa la possibilità di acquisto.

Il parco tecnologico delle bioscienze permetterà in primo luogo di diversificare l'industria giurassiana, anche se trarrà certamente beneficio dalla vicinanza al polo bioscientifico di Basilea. In una delle prime tre zone previste è già stato costruito un «medtech lab», inaugurato nel 2011. Il laboratorio ospita un centro di ricerca per la chirurgia computerizzata, cofinanziato dal Cantone e dalla Confederazione nel quadro della NPR.

Un'altra zona ospiterà un centro di servizi con varie infrastrutture, come caffetteria, sale riunioni, albergo, centro fitness. I restanti 60 000 m² saranno messi a disposizione per laboratori di ricerca e sviluppo e per una zona produttiva. Luc Fleury, portavoce della Innodel, è fiducioso: «Ci sono ancora spazi disponibili, ma sono sicuro che a medio-lungo termine riusciremo ad assegnarli tutti.» \

www.innodel.ch —
www.creapole.ch